

Formation OID Liège 8 et 9 décembre 2008
Crises, statistiques et pauvreté

Par Mimoun Rahmani

Cas du Maroc

Maroc, pays situé au Nord de l'Afrique d'une superficie de 710000 km dont 252000 km² pour le Sahara Occidental, de 30 millions d'habitants et d'un PIB de 615 milliards de dirhams en 2007.

La pauvreté au Maroc

Il faut d'abord définir ce qu'on entend par pauvre ou pauvreté.

La pauvreté est entendue dans le sens de "pauvreté monétaire". Elle est définie par rapport à un seuil de bien être, économique ou de milieu de vie. Au Maroc, la pauvreté est approchée aujourd'hui par le niveau de la dépense annuelle moyenne par personne.

On distingue la pauvreté alimentaire, la pauvreté relative et la pauvreté absolue.

La pauvreté alimentaire est mesurée par le coût d'un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calorie, soit 2400 kilos calories par jour et par personne (normes recommandées par la FAO et l'OMS. Le seuil est de 1957 DH par personne et par an en milieu urbain et 1901 DH en milieu rural.

La pauvreté relative est *définie* comme le seuil de la pauvreté alimentaire majoré d'une allocation non alimentaire dépensée par ménage après avoir satisfait le minimum alimentaire requis. Le seuil est de 3235 DH en milieu urbain et 2989 DH en milieu rural.

Un ménage est dit sous le seuil de **la pauvreté absolue** quand il réalise des dépenses dans le non alimentaire sans pour autant atteindre le minimum alimentaire requis. Le seuil est de 2659 DH en ville et 2543 DH à la campagne.

Ce n'est pas facile de compter les pauvres.. !

Grâce à une technique baptisée "poverty mapping" (cartographie de la pauvreté), imaginée par les experts de la Banque Mondiale^[i], les pouvoirs publics disposent enfin aujourd'hui de la carte de la pauvreté au Maroc, qui approche le phénomène au niveau national, régional et, pour la première fois, communal.

Selon cette cartographie, qui mesure la pauvreté par la dépense et non pas par le revenu, le Maroc compte 4 millions de pauvres en 2005, avec un taux de pauvreté relative de 13,7%^[ii].

Le taux de pauvreté dans les campagnes (23,1%) représente presque 3 fois celui des agglomérations qui, lui, est de 6,3 % (2000/2001) contre 2 fois en 1985 et 1,4 fois en 1960.

L'écart se creuse ainsi davantage vers plus de disparités et d'inégalités :

Les 10% des plus riches dépensent presque 12 fois ce que dépensent les 10% les plus pauvres. Ces derniers ne réalisent que 2,5% de la dépense nationale globale des ménages.

Les 50% des ménages les plus pauvres ne réalisent que 24% de la masse globale des dépenses.

Selon le rapport de la Banque mondiale intitulé « Se soustraire de la pauvreté^[iii] » (Moving-out of poverty) qui date de juillet 2007, 15% de la population vit en situation de pauvreté dont deux tiers vivant en milieu rural. Ceux qui vivent à 50% au dessus du seuil de la pauvreté étant considérés comme « économiquement vulnérables^[iv] » aux maladies, aux intempéries ou à la perte d'un emploi.

Et donc 40% de la population font face soit à des difficultés pour maintenir un mode de vie modeste ou tout simplement pour survivre au jour le jour ! La caractéristique genre a été également soulevée ; 2,5 millions d'enfants, particulièrement des filles ne sont pas scolarisés et 83% des femmes sont analphabètes.

Vient ensuite l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages, réalisée par le Haut Commissariat au Plan en 2007 et rendue publique en juin 2008 et selon laquelle seulement 2,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté !! Le taux de pauvreté est ainsi de 9%. Le rapport précise, en outre, que, depuis 2001, 1,7 millions de marocains sont sortis de la pauvreté et 1,2 millions ont échappé à la vulnérabilité. A croire ce rapport le Maroc a de grande chance pour atteindre les objectifs de millénaire pour le développement !

Si les statistiques sont minimisées et le nombre des pauvres revu à la baisse, c'est pour préparer la réforme du système de compensation qui consistera certainement à la libéralisation totale des produits jusqu'ici concernés et donc à appliquer la « vérité des prix » et, en contre partie, verser des sommes dérisoires (de 500 à 600 DH) aux ménages dites très pauvres. Donc à seulement 2,8 millions de personnes ! La couche sociale moyenne subira alors les conséquences.

Les mesures prises pour lutter contre la pauvreté

Les pouvoirs publics utilisent toujours des moyens classiques pour lutter contre la pauvreté : l'Entraide-Nationale et la Promotion Nationale qui offrent des services de proximité aux couches sociales les plus défavorisées, mais leurs actions sont très limitées. En parallèle, l'Etat a procédé ces dernières années à la mise en place de certaines institutions : Fondation Mohamed V, Fonds Hassan II, Agence de développement social. La contribution de ces institutions à l'amélioration du déficit social et à la lutte contre la pauvreté reste faible et n'est pas bien perçue, peut être à cause, en partie, de l'interdépendance de leurs missions (problème de clarification de leurs missions). Mais aussi du fait que leurs actions sont centrées essentiellement sur la charité : distribution des bols de soupe au mois de Ramadan, des cartables à la rentrée scolaire, des draps dans les hôpitaux...

La pauvreté n'est plus un tabou au Maroc, certes, mais elle est perçue de façon sentimentale et artificielle. Ce serait une simple fatalité. Un état quasi naturel.

A défaut d'une solidarité et d'une protection sociale, les exclus glissent vers des chemins et optent pour un mode de survie. Ce sera la mendicité ou la prostitution pour les uns, la délinquance ou la folie pour les autres[[v](#)]. Même les handicapés ne sont pas protégés contre ces fléaux sociaux.

L'ampleur des déficits sociaux a impliqué l'essor de la société civile au cours des deux dernières décennies. Les associations se sont multipliées et étendu leurs interventions à des domaines insuffisamment couverts par les pouvoirs publics.

Afin de les encourager, l'Etat leur accorde différents avantages fiscaux et financiers selon leur champ d'action et leur nature juridique. Ainsi, plusieurs programmes sont soutenus financièrement dans les domaines de la formation continue, l'éducation non formelle, l'aide aux personnes handicapées, le micro-crédit ou encore la protection de l'enfance.

Par ailleurs, des mesures ultralibérales prises ces dernières années vont appauvrir davantage les pauvres : par arrêté conjoint du ministre de la santé et du ministre des finances en date du 25 Mars 2004, les frais de soins seront augmentés dans les grands hôpitaux publics de plus de 50%, pour atteindre, dans des cas, 100% ! Désormais, il n'y a plus question d'accepter les certificats de diligence. La gratuité de la santé publique est remise en cause (comme il est le cas pour l'enseignement); les malades pauvres sont condamnés à la mort. Les malades au Maroc sont généralement exposés à des traitements inhumains, et sont condamnés à périr s'ils n'ont pas les ressources suffisantes leurs permettant de prolonger un peu leur existence physique.

La remise en cause de la gratuité de la santé publique va accélérer le processus d'exclusion et entamer l'avenir même d'une population qui manque dans sa majorité de ressources indispensables.

Autres mesures budgétaires qui vont dans le même sens de paupérisation ont été prises dans les dernières lois de finances (2004 et 2005). En particulier, l'augmentation du taux des cotisations à la retraite de 7% à 10% ; à raison d'un point chaque année de 2004 à 2006. Mais surtout l'élévation du taux de TVA applicable à la consommation d'électricité de 7% à 14% !

En 2005, certains produits de première nécessité ne seront plus subventionnés par la caisse de compensation, notamment le sucre raffiné et la farine...! En 2007 la liste va s'élargir à tous les produits à l'exception du carburant et du gaz.

Quant à la Banque mondiale, elle propose entre autres mesures libérales :

- D'encourager la diversification des moyens d'existence et appuyer davantage l'entrepreneuriat.
- D'encourager l'investissement des envois de fonds de l'étranger dans des activités locales productives.

- D'étendre l'accès aux services municipaux.
- D'aborder les inégalités de genre.
- D'inclure les jeunes à la vie économique et politique.

L'INDH ou comment créer des pauvres pour lutter contre la pauvreté !

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancé en 2005 avec l'appui de la Banque mondiale, est fondée théoriquement sur une approche participative. Elle consiste à la lutte contre la pauvreté en milieu rural, la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain et la lutte contre la précarité. Sa mise en œuvre pose énormément de problèmes. D'abord elle est coordonnée par le ministère de l'intérieur avec un souci purement sécuritaire, son rythme est très rapide par rapport aux compétences et aux capacités de suivi de ses acteurs : associations (d'ailleurs sélectionnées parmi les plus modérées et les plus proches du Makhzen), coopératives (quasiment absentes), collectivités locales, services extérieurs... Ces composantes, choisies dans le cadre de multiples commissions nationale, régionale, provinciale et locale, ne conçoivent même pas la philosophie de l'initiative et ne sont pas formées pour monter des projets, et l'université en tant qu'acteur fondamental du développement économique et social n'est pas impliquée ! Le ministère de l'intérieur, qui ne sait donc pas comment gérer les budgets importants qu'il reçoit, et en l'absence des propositions concrètes des différents acteurs, se contente à lancer des projets qui n'ont rien à voir avec le développement humain : construction de mosquées, de centres sportifs et de terrains de foot, des centres commerciaux ou touristiques, des pistes en milieu rural... Si non, on gaspille de l'argent dans des festivités, des moussems et des soirées de galas de chant et de dance !! Voilà comment on développe les humains au Maroc, et ce n'est pas par hasard si, après deux années et demi de ladite initiative de développement humain, le PNUD classe le Maroc au 126^{ème} rang, grâce notamment à un taux élevé d'analphabétisme et au déficit en matière d'éducation et d'enseignement !!

Dans le cadre de l'INDH on a déjà dépensé 6,5 milliards de dh entre 2005 et 2007, ce montant atteindra les 10 milliards de dh d'ici 2010.

Les 6,5 milliards de dh dépensés représentent 19% du budget de l'éducation et 96% du budget de la santé en 2008. Si cet argent public a été affecté à ces deux secteurs (éducation et santé) le Maroc aurait peut être affranchi quelques pas vers ce point mystérieux de développement humain ! Pour le moment, la façon par laquelle les autorités gèrent l'INDH consiste tout simplement à créer des pauvres pour soi disant lutter contre la pauvreté.

En guise de conclusion, on peut dire que la pauvreté est un phénomène complexe. Pour en lutter, il faut prendre en considération ses aspects multidimensionnels ; à savoir la dimension économique

(insuffisance de revenu et manque dans les besoins fondamentaux), la dimension sociale (l'exclusion, la rupture du lien social...), la dimension politique (liée à l'absence de démocratie ou de participation aux décisions) et la dimension éthique (non reconnaissance des droits de la personne, la violence, la corruption...). En d'autres termes, il faut distinguer entre **la pauvreté d'accessibilité**; c'est-à-dire l'accès aux biens et services, à l'information et la participation aux décisions, et **la pauvreté des potentialités**, autrement dit le déficit d'accumulation dans les domaines de la santé, de l'éducation, des biens matériels ou des relations sociales.

En somme, la pauvreté doit être appréhendée comme une privation des capacités élémentaires, et non comme une simple faiblesse de revenu ou de dépense.

-
- [i] La Banque mondiale a suggéré à certains pays, dont le Maroc, une nouvelle approche pour évaluer et mieux connaître la pauvreté. La technique consiste à coupler les données du recensement général de la population avec celles de l'enquête sur les dépenses des ménages.
- [ii] Si on prend en considération le revenu par individu et les autres indicateurs de développement humain, on s'aperçoit que la Maroc compte beaucoup plus de pauvres qu'on peut l'imaginer.
- [iii] Sur la base d'une enquête qui n'a concernée que 100 ménages dans 3 provinces.
- [iv] Selon la Banque mondiale, la dépense par tête de la population vulnérable se situe entre le seuil de pauvreté et 1,5 fois ce seuil.
- [v] Une étude faite par la ligue marocaine pour la protection de l'enfance montre que la Wilaya de Rabat-Salé-Skhirat-Téméra compte, à elle seule, 500.000 mendiants parmi les enfants de moins de 12 ans au cours de l'année 2004. La prostitution, la délinquance et la folie on n'en compte pas !